

**ORDRE DU JOUR  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 6 MARS 2019**

Nombre de Conseillers	
En exercice :	19
Présents :	10
Votants :	14

Date de convocation  
27/02/2019

Le **six mars deux mil dix-neuf**, à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Erbrée, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur BILLOT Pierre, Maire.

Présents : BILLOT Pierre, MANCEAU Martine, BEGASSE Pierre, DUPONT Roselyne, HOUDMOND Max, CORNEE Alain, GUESDON Marie-Christine, BOTREAU Yves-Laurent, LE BORGNE Isabelle, DUBOIS Mickaël.

**Absent(e)s excusé(e)s** : PINSARD Patricia (a donné pouvoir à DUBOIS Mickaël), SARTHOU Annick (a donné pouvoir à MANCEAU Martine), ERRARD Michel (a donné pouvoir à BEGASSE Pierre), COLINET Samuel (a donné pouvoir à Yves-Laurent BOTREAU), LE CAM Anne-Sylvie, NEVO Marcel.

**Absent(e)s** : AUBERT Denis, DABO Gwénaëlle, LOISEL Solène.

**Secrétaire de séance** : LE BORGNE Isabelle.

**ORDRE du JOUR**

Approbation du compte-rendu de la séance du 13 février 2019  
Réalizations dans le cadre des délégations accordées au Maire  
Présentation prospective financière par le Trésorier de Vitré  
Budget réalisé en 2018 de la commune  
Vote des subventions aux associations  
RIPAME : convention de fonctionnement et de financement  
Projet de cession chemin lieu-dit Bel Air  
Divers

**Approbation du compte-rendu de la séance du 13 février 2019**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'adoption du compte-rendu de la dernière séance.

*Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :*

- **Adopte** par 14 voix le compte-rendu de la séance du 13 février 2019.

**Réalizations dans le cadre des délégations accordées au Maire**

- Devis DENIAU TOITURE : remplacement plaque polycarbonate sur châssis de toit de la salle multifonctions d'un montant de 1 258,54 € T.T.C.
- Devis WURTH : fourniture petits matériels pour le service technique d'un montant de 1 046,30 € T.T.C.
- Devis VERALIA : fourniture terreau et engrais pour jardinières et suspensions d'un montant de 817,70 € T.T.C.
- Devis ENEDIS : raccordement et branchement tarif jaune pour la restructuration et l'extension de la salle multifonctions d'un montant de 2 197,70 € T.T.C.
- Devis La Poste : contrat distribution Flash Info du mois de mars d'un montant de 218,40 € T.T.C.

- Devis Parc Départemental : réparation glissières de sécurité situés dans le virage du barrage de la Valière d'un montant de 2 082 € T.T.C.
- Devis 10 Doigts : commande annuelle fournitures et petits matériels pour l'accueil de loisirs d'un montant de 1 016,19 € T.T.C.
- Devis SARL LARDEUX : fournitures plantes vivaces et fleurissement d'un montant de 549,84 € T.T.C.

Le Conseil Municipal prend note de ces décisions.

## Présentation prospective financière par le Trésorier de Vitré

Le Maire invite M. CREAC'H, Trésorier Principal de Vitré, a présenté la prospective financière qu'il a réalisé sur le budget principal de la commune de 2018 à 2021.

### Synthèse

#### *Points forts :*

- *volume de l'encours de la dette en dessous de la moyenne brétilienne*
- *capacité d'autofinancement nette à un niveau supérieur au chiffre moyen Départemental*
- *taux d'imposition inférieurs aux chiffres moyens des communes d'Ille-et-Vilaine*
- *fonds de roulement fortement positif.*

#### *Points faibles :*

- *stagnation du nombre d'habitants*
- *en 2020, perte de la compétence assainissement qui procure de la trésorerie*
- *perte potentielle du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales attribué à Vitré Communauté qui reverse une part aux communes.*

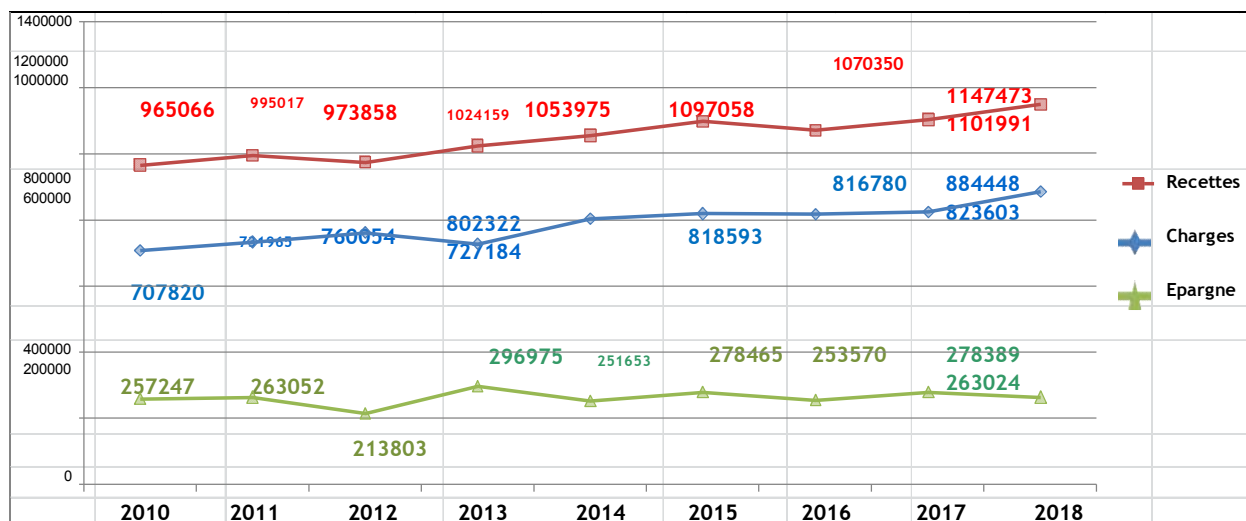
#### Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Prend** acte de cette présentation.

## Budget réalisé en 2018 de la commune

Yves-Laurent BOTREAU, responsable des finances, présente l'analyse financière du budget principal.

### **Section de fonctionnement** : évolution des dépenses et des recettes de 2010 à 2018



## Section d'investissement :

Réalisé en 2018

Nature des travaux	Aménagt Bourg	SDF Abords	Local Prof	Boulang.	SMF	PLU	Matériel	Voirie	Réserve foncière	Rembt Capital	Total
Prévus	100 600	37 767	40 000	25 500	578 500	47 450	34 000	646 192	231 000	91 500	1 832 509
Réalisés	6 553	34 547	35 256	1 976	36 713	22 164	15 989	541 599	1 816	81 743	778 354

Mode de financement :

Investissements 2018	
Fonds de solidarité territorial	11 579
Fonds de concours Vitré	11 000
Aide constructions Neotoa	80 000
FCTVA	49 002
Taxe aménagement	7 470
Résultat 2017	454 983
Dépôts et cautionnements	2 250
<b>Total</b>	<b>616 284</b>

Evolution des dépenses de 2010 à 2018

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Voirie	48251	60171	19741	120095	263392	24512	144475	51456	541599
Investissements	60834	497469	304051	437558	966497	378903	181778	231722	155010
<b>Total Investissements</b>	<b>109086</b>	<b>557640</b>	<b>323791</b>	<b>557653</b>	<b>1229889</b>	<b>403415</b>	<b>326253</b>	<b>283178</b>	<b>696609</b>
Remb. Capital	40535	42813	179152	34674	36244	83652	71303	95695	81743

L'arrêté des comptes pour le budget de la commune s'établit en 2018 comme ci-dessous :

Articles	Libellé	Budget 2018	Réalisé 2018	en %	Disponible
<b>DEPENSES de FONCTIONNEMENT</b>					
Ch 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	315 700,00	253 123,84	80,18	62 576,16
Ch 012	CHARGES DE PERSONNEL	348 700,00	346 712,85	99,43	1 987,15
Ch 014	ATTENUATION DE PRODUITS	1 500,00	1 190,00	79,33	310,00
Ch 65	AUTRES CHARGES DE GEST. COURANTE	265 200,00	262 657,60	453,18	2 542,40
Ch 66	CHARGES FINANCIERES	78 400,00	20 661,40	26,35	57 738,60
Ch 67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000,00	102,63	-	2 897,37
Ch 022	DEPENSES IMPREVUES	38 472,00	-	-	38 472,00
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>1 050 972,00</b>	<b>884 448,32</b>	<b>84,16</b>	<b>166 523,68</b>
Ch 023	VIR. à la SECTION D'INVESTISSEMENT	288 311,69	-	-	288 311,69
Ch 042	OPERATIONS d'ordre entre sections	2 000,00	14 999,74	89,90	- 12 999,74
675	Valeur comptable immobilisations cédées	-	13 201,84	-	- 13 201,84
676	Différence sur réal. transf. en investissement	-	-	-	-
6811	Amortissement	2 000,00	1 797,90	89,90	202,10
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>290 311,69</b>	<b>14 999,74</b>	<b>-</b>	<b>275 311,95</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 341 283,69</b>	<b>899 448,06</b>	<b>67,06</b>	<b>441 835,63</b>

Articles	Libellé	Budget 2018	Réalisé 2018	en %	Disponible
<b>RECETTES de FONCTIONNEMENT</b>					
Ch 013	ATTENUATION DE CHARGES	2 000,00	985,95	49,30	1 014,05
Ch 70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	33 200,00	33 931,77	102,20	- 731,77
Ch 73	IMPOTS ET TAXES	634 004,00	643 102,00	101,44	- 9 098,00
Ch 74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	322 927,00	366 934,69	113,63	- 44 007,69
Ch 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	98 000,00	98 798,25	100,81	- 798,25
Ch 76	PRODUITS FINANCIERS	-	12,50	-	- 12,50
7621	Produits autres immobilisations financières	-	12,50	-	- 12,50
Ch 77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 000,00	3 707,45	-	- 1 707,45
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>1 092 131,00</b>	<b>1 147 472,61</b>	<b>105,07</b>	<b>- 55 341,61</b>
Ch 042	OPERATIONS d'ordre de transfert entre sections	10 000,00	12 601,84	126,02	- 2 601,84
722	Immobilisations corporelles	10 000,00	-	-	10 000,00
7761	Différence réalisation reprise au résultat	-	12 601,84	-	- 12 601,84
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	<b>10 000,00</b>	<b>12 601,84</b>	<b>126,02</b>	<b>- 2 601,84</b>
Ch 002	EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTEES	239 152,69	-	-	239 152,69
002	Excédents antérieurs reportés	239 152,69	-	-	239 152,69
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 341 283,69</b>	<b>1 160 074,45</b>	<b>86,49</b>	<b>181 209,24</b>
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT			260 626,39		
EXCEDENT REPORTE N-1			239 152,69		
RESULTAT GLOBAL DE FONCTIONNEMENT			499 779,08		

Articles	OPERATIONS	Pour mémoire Budget 2018	Réalisé 2018	Restes à réaliser
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>				
N° 22	EMBEL. & AMENAG. DU BOURG	100 600,00	6 552,92	22 800,00
N° 23	TRAVAUX SALLE DES FETES & ABORDS	37 767,00	34 546,80	400,00
N° 45	RESERVE FONCIERE	231 000,00	1 815,51	-
N° 72	ACQUISITION DE MATERIEL	34 000,00	15 988,80	-
N° 73	VOIRIE COMMUNALE	646 192,00	541 599,02	104 500,00
N° 97	LOCAL PROFESSIONNEL	25 500,00	1 975,80	20 300,00
N° 107	LOCAL TECHNIQUE DU VERGER	40 000,00	35 256,17	-
N° 112	SALLE MULTIFONCTIONS	578 500,00	36 712,69	541 700,00
N° 115	BIBLIOTHEQUE	2 000,00	-	-
N° 10001	ETUDES D'URBANISME	47 450,00	22 163,67	25 200,00
	OPERATIONS NON AFFECTEES	-	-	-
	OPERATIONS FINANCIERES	91 500,00	81 742,90	-
Ch 020	DEPENSES IMPREVUES	-	-	-
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>1 834 509,00</b>	<b>778 354,28</b>	<b>714 900,00</b>
Ch 040	OPERATIONS d'ordre de transfert entre sections	10 000,00	12 601,84	-
Ch 041	OPERATIONS d'ordre à l'intérieur de la section	33 595,00	33 594,82	-
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>43 595,00</b>	<b>46 196,66</b>	<b>-</b>
001	SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	-	-	-
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 878 104,00</b>	<b>824 550,94</b>	<b>714 900,00</b>

Articles	OPERATIONS	Pour mémoire Budget 2018	Réalisé 2018	Restes à réaliser
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>				
N° 23	TRAVAUX SALLE DES FETES & ABORDS	28 500,00	11 579,14	17 000,00
N° 45	RESERVE FONCIERE	-	-	-
N° 72	ACQUISITION DE MATERIEL	-	-	-
N° 73	VOIRIE COMMUNALE	112 167,00	11 000,00	112 167,00
N° 105	LOGEMENTS SOCIAUX PLACE DES ORMES	-	-	-
N° 112	SALLE MULTIFONCTIONS	200 108,00	-	200 000,00
	OPERATIONS NON AFFECTEES	-	80 000,00	-
	OPERATIONS FINANCIERES	1 086 505,10	513 705,20	-
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 427 280,10	616 284,34	329 167,00
Ch 021	VIR. à la SECTION D'INVESTISSEMENT	288 311,69	-	-
Ch 040	OPERATIONS d'ordre de transfert entre sections	2 000,00	14 999,74	-
Ch 041	OPERATIONS d'ordre à l'intérieur de la section	33 595,00	33 594,82	-
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	323 906,69	48 594,56	-
001	SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE	126 917,21		
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 878 104,00</b>	<b>664 878,90</b>	<b>329 167,00</b>
RESULTAT D'INVESTISSEMENT			- 159 672,04	
EXCEDENT REPORTE N-1			126 917,21	
RESULTAT GLOBAL D'INVESTISSEMENT			- 32 754,83	

*Après délibération, le Conseil Municipal :*

- **Prend acte** de cette présentation.

### Vote des subventions aux associations

La commission des finances, réunie le 28 février 2019, propose d'attribuer les subventions de la façon suivante :

Catégorie	Montant 2016 Versé	Montant 2017 Versé	Montant 2018 Versé	Montant 2019 Proposé
Sport	5 835	6 453	5 747	6 370
Culture Vie sociale	8 030	2 300	2 500	2 150
Ecole	20 052	21 650	22 250	22 750
Hors commune	850	1 340	740	1 240
<b>Total subventions</b>	<b>34 767</b>	<b>31 743</b>	<b>31 237</b>	<b>32 510</b>

**Ci-dessous détail des subventions proposées pour l'année 2019 :**

<b>ASSOCIATIONS SPORTIVES</b>	<b>2019</b>
Union Sportive Erbrée/Mondevert (USEM)	2 520,00 €
Association Sportive Erbrée Basket (ASEB)	1 575,00 €
Entente Sportive Erbréenne (ESE)	1 347,50 €
Vitagym Erbrée/Mondevert	927,50 €
<b>Sous-Total</b>	<b>6 370,00 €</b>
<b>ASSOCIATIONS CULTURELLES-VIE SOCIALE</b>	<b>2019</b>
Théâtre "Les Sans Clocher" - Erbrée	150,00 €
La Fanfare Saint-Jean Bosco	250,00 €
Union des Anciens Combattants Erbrée/Mondevert	150,00 €
Club 2ème Jeunesse - Erbrée ( <i>pas de demande</i> )	0,00 €
ADMR - Canton d'Argentré-du-Plessis	500,00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers - Erbrée ( <i>pas de demande</i> )	0,00 €
Groupe de Défense des cultures - Erbrée	800,00 €
Familles Rurales "Titounette" Erbrée/Mondevert	150,00 €
Erbrée - Rando	150,00 €
<b>Sous-Total</b>	<b>2 150,00 €</b>
<b>ASSOCIATIONS ECOLE</b>	<b>2019</b>
APEL Erbrée	600,00 €
OGEC - Cantine de l'école Erbrée	22 000,00 €
Association Sportive des Ecoles de Haute Vilaine (ASHEV)	150,00 €
<b>Sous-Total</b>	<b>22 750,00 €</b>
<b>ASSOCIATIONS DIVERSES</b>	<b>2019</b>
ADSPV - Bistrot mémoire	100,00 €
ADMR - Canton de Vitré	200,00 €
Solidarité Vitréenne pour le collectif EPISOL	340,00 €
CLIC - Vitré	100,00 €
Comice agricole - Canton d'Argentré-du-Plessis	500,00 €
<b>Sous-Total</b>	<b>1 240,00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>32 510,00 €</b>

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Vote** par 14 voix les subventions proposées.

### RIPAME : convention de fonctionnement et de financement

Le Relais des Assistants Maternels (RAM) de Vitré faisait exception en étant le dernier RAM géré par la CAF dans le département. A l'annonce du retrait de la CAF, neuf communes de l'ex canton de Vitré Est se sont organisées et mobilisées pour maintenir ce service, essentiel pour la gestion de la petite enfance, auprès des usagers (familles et assistantes maternelles) en décidant de mutualiser leurs moyens pour créer le RIPAME ARC EN CIEL partagé entre Balazé, Bréal sous Vitré, Chatillon-en-Vendelais, Erbrée, La Chapelle Erbrée, Mondevert, Montautour, Montreuil des Landes, et Saint-M'Hervé.

Cette démarche a donné lieu à l'élaboration d'un projet commun de fonctionnement, qui est en cours de validation par la CAF. Le RIPAME sera agréé pour la période du 1er mars 2019 au 31 décembre 2021.

Une convention est donc nécessaire pour donner un cadre à cette coopération intercommunale.

Ce document définit les missions et modalités de fonctionnement du RIPAME ARC EN CIEL ainsi que son financement par les 9 communes partenaires, pour la période de l'agrément. Les missions principales du RIPAME seront des missions d'information (envers les parents et les professionnels), d'animation (des espaces jeux et des temps de rencontre collectif), et d'observation.

La commune de Chatillon-en-Vendelais assurera le portage administratif, juridique et financier du service. Les participations financières des communes seront appelées au 1er trimestre de chaque année, par la commune de Chatillon-en-Vendelais, au vu du compte de résultats de l'année n-1, après avis du Comité Technique.

Déduction faite des décalages de trésorerie inhérents au portage financier, la participation de la commune au budget du RIPAME serait de :

- En fonctionnement, participation à hauteur de 18 % d'un reste à charge après financement CAF estimé à 6 892 euros pour l'ensemble des communes en année pleine, soit une participation annuelle estimée à 1 171,64 euros,
- En investissement, participation à hauteur de 20 % après financement CAF, soit une participation communale estimée à 2 290,07 euros nets de TVA.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Valider** par 14 voix la convention de fonctionnement et de financement du RIPAME ARC EN CIEL joint en annexe,
- **Autoriser** le Maire à le signer ainsi que tous les documents relatifs à cette affaire,
- **Prévoir** les crédits nécessaires au budget primitif.

### Projet de cession d'une section de chemin lieu-dit Bel Air

Vu le Code rural, et notamment son article L. 161-10,

Vu le décret n° 2015-955 du 31 juillet 2015 fixant les modalités de l'enquête publique préalable à l'aliénation, à l'ouverture, au redressement et à la fixation de la largeur des chemins ruraux et notamment son article 3,

Vu le Code de la voirie routière, et notamment ses articles R. 141-4 à R. 141-10,

Considérant qu'une section du chemin rural, situé au lieu-dit Bel Air, n'est plus utilisé par le public, chemin dont le tracé a partiellement disparu,

Considérant l'offre faite par M. CHAUVIN Michel d'acquérir ledit chemin,

Compte tenu de la désaffectation d'une section du chemin rural susvisé, il est donc dans l'intérêt de la commune de mettre en œuvre la procédure de l'article L. 161-10 du Code rural, qui autorise la vente d'un chemin rural lorsqu'il cesse d'être affecté à l'usage du public,

Considérant, par suite, qu'une enquête publique devra être organisée conformément aux dispositions des articles R. 141-4 à R. 141-10 du Code de la voirie routière,

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Constate** par 14 voix la désaffectation d'une partie du chemin rural,
- **Décide** par 14 voix de lancer la procédure de cession d'une section du chemin rural prévue par l'article L. 161-10 du Code rural,
- **Demande** à M. le Maire d'organiser une enquête publique sur ce projet.

**Lotissement le Courtil**

Orange sollicité par le cabinet GUILLEMOT a établi deux devis :

- Devis étude et pré-équipement de la fibre optique : 9 439, 20 € T.T.C.
- Devis étude et suivi des travaux : 2 560,80 € T.T.C.

Décision CM : le CM accepte par 14 voix les devis présentés et autorise M. BILLOT à les signer.

**Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2019**

Un devis Enedis a été signé pour le raccordement et le branchement tarif jaune de la salle multifonctions d'un montant de 2 197,70 € T.T.C. Il est proposé de reprendre une nouvelle délibération pour compléter la délibération du 13 février dernier et permettre le paiement de cette facture avant le vote du budget.

Décision CM : le CM accepte par 14 voix cette proposition.

**Prochaines date de réunions :**

- conseil municipal : mercredi 27 mars (budget)
- PLU : mercredi 3 avril à 20h00 (réunion de travail pour le conseil municipal)

**Elections européennes : dimanche 26 mai 2019**